



Programme POSEI-France
« Réseaux de Références en productions de diversification animale »
Bilan d'expérience de la première phase (2007-2014)
Synthèse



Conformément à la demande de l'ODEADOM, **un bilan d'étape des réalisations du programme au regard des objectifs poursuivis** (références technico-économiques pour le conseil et la stratégie de développement des filières animales dans les DOM en élevage ; références technico-économiques pour l'appréciation des contraintes et surcoûts dans le cadre du suivi des politiques communautaires en faveur des RUP) a été réalisé en 2014 afin de dégager des pistes d'amélioration et des priorités pour sa seconde phase (2015-2020).

Ce bilan a reposé sur l'analyse de la documentation disponible et la réalisation d'entretiens de type semi-directif (ce qui est fait/connu ; ce qui est apprécié / pose question ; les attentes) auprès de 68 acteurs, de métropole (maîtres d'ouvrage et instituts techniques) et de chacun des 4 DOM concernés (chambres d'agriculture, groupements de producteurs, DAAF, éleveurs,...). L'ensemble des travaux a été réalisé par le service ASTRE de l'Institut de l'Élevage, spécialisé dans les approches sociologiques et l'ingénierie de projet, en particulier dans les travaux d'évaluation.

Le programme est jugé utile et structurant pour le développement de l'élevage dans les DOM. Les principales réalisations mises à son crédit sont une **meilleure connaissance** du fonctionnement des principaux systèmes d'élevage et leur **caractérisation avec des références technico-économiques**. Celles-ci sont consolidées et fiabilisées dans la durée au fil des années, à partir de données de terrain, malgré les aléas rencontrés. Ces travaux ont permis le développement d'indicateurs, techniques mais aussi de performance économique.

Y sont associé **l'enrichissement des connaissances et des compétences des conseillers** en charge des suivis, notamment sur la dimension économique, le **décloisonnement des travaux** entre Chambres d'agriculture et OP, entre filières et entre DOM. Ces travaux rassemblant conseillers de CA et d'OP, autour d'une **approche et d'une méthode commune des références et des coûts de production**, permettent une nouvelle dynamique partenariale au bénéfice du conseil en élevage et de l'estimation des coûts de production.

Au niveau national, les instituts techniques mettent en exergue le chemin parcouru depuis 2007, époque à laquelle très peu de références, notamment économiques, sur les systèmes étaient disponibles dans les DOM et d'autre part les **synergies développées entre filières** afin d'adopter une même approche pour la production de références et pour le calcul des coûts de production. Et ce avant que le chantier ne soit lancé en métropole.

De manière générale, les principales contraintes rencontrées concernent en premier lieu **la disponibilité et/ou le turn-over des conseillers** en charge de suivi face à la difficulté d'obtenir sur le terrain les données souhaitées et avec le degré de fiabilité attendu. Cette contrainte est d'autant plus aigüe que **très peu de conseillers ont une expérience préalable en matière d'économie de l'exploitation**.

Le travail à déployer pour obtenir et valoriser les données économiques (traitement de la comptabilité, compléments issus du grand Livre et des factures disponibles,...) paraît en conséquence particulièrement lourd aux conseillers en charge de suivis. Dans ce contexte, l'agrégation et la valorisation des données issues des dispositifs de contrôle de performances (bovins-lait et bovins-viande) et de gestion technico-économiques (GTE/G3T, Lapicalcul,...) revêtent une importance particulière. Les délais pour obtenir les résultats consolidés et validés (au mieux en fin d'année N+1 pour la campagne de l'année N) sont jugés longs, mais sont inhérents au traitement des comptabilités, disponibles au mieux qu'en juin de l'année N+1.

Le nombre d'exploitations en suivi est ainsi en sous-réalisation alors qu'un élargissement de cet échantillon (nombre de fermes par type à augmenter ou autres types à suivre) paraîtrait nécessaire à certains interlocuteurs. L'éventuel ré-échantillonnage des types et des exploitations en suivi est à analyser lors des prochains Comités de Suivi Local, notamment en Antilles-Guyane. Face à la difficulté pour augmenter le nombre d'exploitations en suivi, **la priorité est cependant à la consolidation et validation collective des références**, notamment économiques, **pouvant déjà être produites sur les systèmes en suivi**. Leur fiabilité est encore variable suivant le DOM et la filière concernée.

D'autre part, si **l'approche partenariale**, tant en métropole que dans chaque DOM, est un des atouts du programme, son fonctionnement avec un grand nombre d'interlocuteurs (3 instituts techniques, 5 maîtres d'œuvre locaux, 17 organisations et 28 conseillers pour 7 filières sur 4 territoires) **est souvent compliqué, voire difficile**.

La **dynamique est contrastée suivant les DOM**, de la satisfaction affirmée (Réunion, Guyane) à la demande de réajustements (Martinique), voire de refondation (Guadeloupe) par les maîtres d'œuvre locaux. L'animation locale est à conforter pour une valorisation plus partagée des données entre acteurs locaux, en redéfinissant une feuille de route annuelle des travaux et articulations entre acteurs.

En Antilles-Guyane, des **Comités de Suivi Local spécifiques à chaque DOM sont de nouveau à organiser**, sans pour autant abandonner l'organisation d'évènements interDOM, comme l'ont été les CSL interDOM par filière. Ces **évènements interDOM très appréciés** pourraient prendre la forme de séminaires rassemblant l'ensemble des conseillers, notamment sur le calcul et la valorisation des coûts de production dans les différentes filières.

Au-delà des spécificités de chaque territoire et du fonctionnement partenarial local, le principal axe commun d'amélioration attendu concerne **la valorisation des données et la diffusion des résultats**, tant en termes de régularité que de ciblage de contenu.

Si des résultats technico-économique et de coût de production dans différents systèmes existent maintenant, ils doivent cependant être **mieux connus, actualisés et accessibles de manière plus régulière**, que ce soit pour le conseil en élevage ou pour l'appréciation des politiques communautaires en faveur des RUP. **Des réponses plus concrètes sont attendues** concernant l'appréciation des coûts et surcoûts de production liés aux contraintes spécifiques des DOM. Le sujet est jugé très sensible et des précautions sont à prendre au vu du type d'exploitations constituant les échantillons RRE (exploitations avec comptabilité, avec niveau de fonctionnement et de résultats plutôt dans le 1/3 supérieur de l'existant).

Des produits de format commun aux différentes filières sont à définir et à finaliser en priorité en 2015, puis à actualiser/compléter chaque année. En complément de références technico-économiques « **Cas-Type Objectifs** » (exploitation avec un bon niveau de fonctionnement – valeurs cibles dans un objectif de développement), ils s'inspireront sans doute des travaux lancés au cours du 2^{ème} semestre 2014 à la Réunion pour la production de références « **Exploitation standard** » (exploitation avec niveau de fonctionnement plus représentatif de l'univers existant – valeurs de références pour l'appréciation des politiques communautaires).

De manière générale, les besoins étant cependant différents selon les publics concernés (responsables professionnels et encadrement, conseillers, éleveurs), **des déclinaisons spécifiques sont aussi souhaitées suivant le public-cible**. Pour élargir le cercle des conseillers et producteurs bénéficiaires, des valorisations ou des contributions spécifiques sont ainsi attendues pour venir en appui aux actions de développement, que ce soit en termes de formation, de journées de terrain, de groupes de travail,...